

# Responsabilité Environnementale pour les maisons de repos

Protège les maisons de retraite et les centres de soins contre les risques environnementaux





## Problèmes environnementaux et couvertures

Bien sûr, nous espérons que cela n'arrivera jamais à vos clients. Mais si jamais ils sont victimes d'un incident environnemental, vous voulez être sûr que votre client a une police d'assurance qui offre la bonne couverture.

Responsabilité Environnementale pour les maisons de repos offre des politiques de couverture complètes pour les conséquences d'un incident environnemental. Nous allons vous en expliquer quelques-uns:

Exposition	Problème environnemental potentiel	Couverture
Qualité de l'air intérieur, y compris moisissure et légionellose	✓ Les malades hospitalisés et les résidents peuvent être confrontés à un risque accru d'exposition aux contaminants de l'air intérieur en raison de la durée prolongée de leur séjour dans les locaux et de l'état actuel de leur système immunitaire, y compris en relation avec le fonctionnement du système HVCA.	La police aborde spécifiquement un certain nombre d'expositions à l'air intérieur comme la legionella pneumophila et les champignons comme la moisissure.
Stockage et élimination des déchets médicaux et non médicaux	✓ Un stockage, une manipulation ou une préparation incorrect(e) de médicaments dangereux peut entraîner des déversements et des fuites accidentels exigeant une action immédiate. ✓ Les déchets générés peuvent être contaminés par des agents infectieux ou des médicaments.	La couverture est disponible pour l'assainissement de toute pollution, les dommages corporels et les dommages matériels, incluant les frais d'intervention d'urgence afin de permettre à l'assuré de répondre rapidement à une pollution nécessitant une action immédiate.
Stockage de fuel pour le chauffage central ou pour générateurs de Secours	✓ Les réservoirs de stockage de fuel sont une nécessité en cas de panne de courant ou pour le chauffage central. Toutefois, les déversements et les fuites involontaires pourraient causer une contamination du sol et de la nappe phréatique.	Les frais d'assainissement, les dommages matériels et les dommages corporels sont inclus dans la police. Les réservoirs de stockage souterrains peuvent être intégrés par avenant dans la police.
Nettoyage à sec et blanchisserie	✓ La pollution de l'eau potable par des composés organiques volatiles (COV) ou tout autre contaminant (savon ou détergent) peut être causée par une évacuation incorrecte des eaux usées d'un nettoyage à sec ou d'un service de blanchisserie.	Notre police offre une couverture pour les demandes d'indemnisation de dommages corporels et de dommages matériels de tierces parties résultant de toute pollution qu'elle soit accidentelle ou graduelle.

## Couvert

- > Les sinistres résultant d'une **pollution soudaine et accidentelle** ainsi que **graduelle**
- > Frais de dépollution engagés par l'assuré à l'intérieur comme à l'**extérieur** du périmètre de ses sites, y compris les frais de réparation/reconstruction des biens mobiliers et immobiliers endommagés pendant les travaux de dépollution.
- > **Dommages corporels** et **matériels** causés aux tiers à la suite d'une pollution.
- > La responsabilité environnementale de l'entreprise, y compris la restauration ou la réparation des **dommages causés à la biodiversité**, conformément aux mesures primaires, compensatoires ou complémentaires prévues dans la loi.
- > L'exposition des tiers à une contamination atmosphérique liée à la moisissure ou à la légionellose (**legionella pneumophila**)

## Les principales exclusions

Il y a des situations qui ne font pas droit à une indemnisation par la police Environmental Impairment Liability. Voici quelques exclusions:

- Actes intentionnels commis par d'autres que des employés
- Amendes
- Risques nucléaires
- Guerre
- Terrorisme

PIER: assistance fiable et spécialisée en matière de pollution de l'environnement ou d'incidents environnementaux lorsque les entreprises en ont le plus besoin



## Pourquoi AIG?

AIG Environmental soutient le marché dans lequel nous opérons, avec des souscripteurs dédiés qui offrent des connaissances locales. Avec l'autorité de souscription requise, nous fournissons des solutions créatives à nos clients.

Plus de 35 ans  
**D'EXPÉRIENCE**  
dans la gestion des sinistres

Réseau d'assistance spécialisé  
**PIER EUROPE**

Conseils du début à la fin par les  
**PROFESSIONNELS  
EXPÉRIMENTÉS  
D'AIG**

## Allez au-delà de l'assurance

PIER Europe (Pollution Incident and Environment Response)<sup>®</sup> est le réseau d'assistance d'AIG qui fournit une assistance fiable et spécialisée en matière de pollution de l'environnement ou d'incidents environnementaux lorsque les entreprises en ont le plus besoin. PIER Europe aide les clients à reprendre leurs activités normales tout en limitant les coûts associés aux mesures correctives et à la responsabilité potentielle.

PIER Europe:

## ASSISTER

l'assuré pour la mise en place d'une équipe d'urgence

Disponible dans  
**32 PAYS**

consultants et entrepreneurs locaux mobilisés pour aider les clients à élaborer des plans d'assainissement, limiter les dommages, gérer l'impact public de l'incident et démarrer le nettoyage

Les assurés participent automatiquement au

## PROGRAMME PIER

Il n'y a pas de coût supplémentaire impliqué

La hotline Pier Europe est  
**DISPONIBLE  
24H / 24 ET 7J / 7  
au +44 (0) 1273 400965**

## Service sinistres

AIG est une organisation mondiale qui possède une grande connaissance dans le domaine de l'assurance environnementale. Forte d'une expérience de plus de 25 ans en Amérique du Nord et de 10 ans en Europe, notre équipe en charge de la gestion des sinistres environnementaux possède l'expertise technique pour gérer des sinistres de plus en plus complexes. Les dommages causés à l'environnement sont généralement très complexes et nécessitent une approche approfondie et minutieuse. Notre département de gestion des sinistres vous accompagne tout au long du processus.

## Contactez nous

### Stijn Thonnon

Head of Environmental Liability Belux  
Direct Line : + 32 2 739.90.39  
stijn.thonnon@aig.com

### Julien Deladriere

Underwriter Environmental Liability  
Direct Line : + 32 2 739.92.31  
julien.deladriere@aig.com



[www.aig.be](http://www.aig.be)

Il s'agit d'une publicité d'AIG Europe S.A., une compagnie d'assurance, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) dont le siège social est sis 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, [caa@caa.lu](mailto:caa@caa.lu), [www.caa.lu](http://www.caa.lu). Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE 0692.816.659, inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 3084. La BNB est située Boulevard de Berlaumont 14 à 1000 Bruxelles, [www.nbb.be](http://www.nbb.be).

Le contenu de cette publicité est donné à des fins d'information et ne peut en aucun cas être considéré comme un conseil ou une offre de contracter et ne peut être invoqué pour réclamer une couverture ou engager la responsabilité d'AIG. Seules les conditions de la police d'assurance – disponibles sur demande - contiennent une description contraignante de la couverture.